



Communiqué de presse

PENSION DE RÉVERSION

Une nouvelle fable de M. Delevoye



Le Haut-commissaire à la réforme des retraites commence à préciser son projet en matière de pension de réversion et, comme le redoutait la CGT, de nombreux reculs sont au programme.

En effet, il veut décaler l'âge d'accès à la pension de réversion en imposant une double condition : avoir au minimum 62 ans et être déjà retraité.

Ce recul s'appliquerait à tous les régimes de retraite existants (public, privé).

De très nombreuses personnes bénéficiaires de cette pension dans le système actuel en seraient donc exclues. Pour mémoire, aujourd'hui les salariés du privé y ont droit à partir de 55 ans.

C'est aussi un bouleversement total de logique, les pensions de réversion visant actuellement encore à compenser les inégalités de salaire et de carrière entre les femmes et les hommes.

Alors que l'écart entre les pensions de retraite des femmes et des hommes est de près de 40%, ce dernier tombe à 25%, si on inclut la pension de réversion.

Demain, dans la logique du système Macron, plus de compensation, plus de solidarité, plus question de maintenir le niveau de vie du conjoint survivant.

Il s'agit juste d'assurer un minimum pour celui des deux qui a la plus petite pension.

Illustration par l'exemple: Pension du mari : 1400 euros. Pension de l'épouse : 700 euros.

Actuellement la pension de réversion est 54% de la pension du défunt qui est versé au survivant plafonné à 1 691,73 € au total des deux pensions.

Avec le projet Delevoye, le revenu est plafonné à 1400 euros au lieu des 1 691,73 € euros du système actuel.

La femme survivante toucherait une pension de réversion de 700 euros au lieu de 756,00€ actuellement. Si c'est l'homme qui survit, il n'aurait droit à rien au lieu de 291.73€ actuellement.

La CGT propose, au contraire, une pension de réversion égale à 75 % pour tous les régimes, sans condition d'âge ou de plafond de revenu et ouverte aux couples mariés ou pacsés.

Pour gagner ces revendications et faire barrage au projet gouvernemental, nous devons toutes et tous nous mobiliser. La CGT appelle à grossir les cortèges des **manifestations des retraités le 11 avril prochain, pour les retraites d'aujourd'hui et de demain.**

La Rochelle, le 4 avril 2019